

421 A2P3 R

Code 8011008

EN 14387:2004+A1:2008



Tests selon EN 14387:2004+A1:2008	A2P3 R	421 A2P3 R	
Taux de pénétration du filtre en % (DOP) Cyclohexane C ₆ H ₁₂ (5000 ppm)	> 35	86	
	après 3 min	< 0,05	0,003
Taux de pénétration du filtre en % (DOP)	après 63 min	< 0,05	0,02
	après stockage	< 0,05	0,02
Résistance respiratoire (mbar)	Insp 30 l/min	< 2,6	2,3
	Insp 95 l/min	< 9,8	8,4

Caractéristiques

Le filtre 421 A2P3 R anti-gaz et anti-particules qui protège donc soit des contaminants gazeux que des poussières dans l'air. Le filtre 421 A2P3 R est équipé d'une connexion fileté conforme au standard EN148-1 pour les demi-masques et masques complets équipés du même filetage standard

Application

Le filtre 421 A2P3 R protège des gaz et vapeurs organiques ayant point d'ébullition supérieur à 65°C. Il peut être utilisé avec substances comme par exemple solvants, particules toxiques et microorganismes, etc. Il est classé comme filtre anti-gaz de classe 2 (capacité moyenne) et de classe 3 (Filtre de haute efficacité) pour les particules.

Protection

Limites d'expositions du filtre 421 A2P3 R :
 -avec un masque complet : pour gaz et vapeurs jusqu'à 400* x VME; pour poussières, fumées et brouillards 400* x VME
 * APF comme défini dans la norme EN 529:2005 (valeurs pour l'Italie)

Matériaux

Composition du filtre 421 A2P3 R :

- boîtier : ABS
- Composant pour la filtration gaz: charbon actif type A
- composant pour la filtration: film plissé filtrant en fibre de verre

Hauteur (sans filetage) : 82 mm

Diamètre : 100 mm

Poids: 318±10 g

Ces filtres peuvent être utilisés sur des masques complets.

Certification

Le filtre 421 A2P3 R est conforme à la norme EN 143:2000/A1:2006 et est marqué CE, comme le prévoit la directive européenne 89/686/CEE pour les EPI de catégorie III.

Italcert (Organisme Notifié n° 0159) est responsable de la certification (art. 10) et du contrôle (Art.11.B). Tous les produits sont fabriqués dans une société certifiée ISO 9001:2008.

BLS est une société avec un système de gestion de qualité certifié selon la norme ISO 9001:2008

Tests de certification

Le filtre 421 A2P3 R satisfait aux exigences de la norme 14387:2004+A1:2008 et a été soumis aux tests prévus par la classe 2 pour le composant de gaz et par la classe 3 pour le composant de particules.

• Résistance respiratoire

La résistance au flux d'air du filtre doit être la plus faible possible et ne doit dépasser en aucun cas les valeurs suivantes pour les filtres combinés de type et de classe A2 P3 (par. 6.11 de la norme EN 14387:2004) : avec un flux d'air de 30 l/min la résistance ne doit pas dépasser 2,6 mbar et avec un flux d'air de 95 l/min la résistance ne doit pas dépasser 9,8 mbar.

• Capacité de protection contre les gaz

Le filtre 421 A2P3 R a été soumis aux tests définis au paragraphe 6.12 de la norme EN 14387:2004+A1:2008 afin de vérifier le temps minimum de résistance à la perméation lorsqu'il est exposé à des gaz tests à des concentration déterminée.

Pour les filtres de type A2, les gaz utilisés pour les tests sont ceux prévus par la norme et listés dans le tableau ci-dessous, avec les temps minimum de résistance à la perméation respectifs.

• Pénétration du filtre (particules)

L'efficacité du matériau filtrant est déterminée à l'aide de tests aérosols au chlorure de sodium et à l'huile de paraffine. La classe P3 procure un minimum d'efficacité de filtration de 99,95% (pénétration des filtres <0,05%). Les filtres conservent leur efficacité de filtration, même après le test d'exposition de longue durée (atteignant 120 mg de concentration au test aérosol) et ils sont certifiés comme réutilisables avec le marquage R qui signifie utilisable plus d'une journée de travail.

Limitation/Applications/Avvertissements

Les filtres du BLS ne doivent pas être utilisés dans les circonstances suivantes:

- Lorsque la nature et la concentration du contaminant est inconnue, - lorsque la teneur en oxygène est inférieure à 17% en volume (facilement dans des environnements fermés comme les puits, les tunnels, citernes ou sans ventilation), - lorsque le contaminant se trouve être le monoxyde de carbone gaz inodore et sans saveur - lorsque certaines conditions sont un danger immédiat pour la vie et l'intégrité physique de l'opérateur - le filtre ne doit pas être changé ou modifié; - quitter la zone de travail si le filtre ou le respirateur ont été endommagés et si vous avez des difficultés à respirer et / ou des évanouissements, - les personnes ayant le sens de l'odorat avec facultés affaiblies doivent s'abstenir de l'utilisation des respirateurs avec filtre - en travaillant avec flammes libres ou en présence d'éclaboussures de métal en fusion l'utilisation des équipement de protection individuelle avec des filtres de gaz pourrait être un risque pour l'opérateur.

Utilisation et entretien des filtres

Les filtres doivent être connectés à des demi-masques et des masques complets BLS avec la même connexion. Chaque nouveau filtre est emballé dans un sac scellé. Choisissez le filtre correctement par couleur et symbole d'identification et vérifiez que le type de filtre soit adapté pour l'usage prévu. Vérifiez que le filtre ne soit pas expiré (la date d'expiration est imprimée sur chaque filtre, cette date sera valable si le filtre sera conservé selon les instructions pour le stockage). Vérifiez que le filtre et le respirateur ne soient pas cassés ou endommagés. Pour l'utilisation, ouvrez l'emballage scellé, placer le filtre dans le filtrer du demi-masque ou du masque complet, en vissant manuellement jusqu'au bout.

Dans les normales conditions d'utilisation, la durée du filtre dépend non seulement de la concentration du contaminant mais aussi par nombreux d'autres facteurs qui sont difficiles à déterminer comme le taux d'humidité de l'air, la température, le volume d'air inhalé l'état de fatigue du sujet, etc. L'opérateur doit quitter la zone de travail immédiatement et remplacer le filtre quand il commence à sentir l'odeur du contaminant. À la fin du tour de travail, vous devez placer le filtre dans un endroit propre et sec, conformément aux instructions sur le filtre de l'utilisateur.

Les filtres BLS n'ont pas besoin d'entretien et la fin de leur utilisation ne doit pas être soufflé, lavés ou régénérés en aucune façon. Les filtres épuisés doivent être remplacés et éliminés conformément aux réglementations nationales et en tenant compte de la substance retenue.

Temps de stockage: 5 ans (scellé en usine), indiquée sur l'étiquette du filtre (symbole du sablier).

Conditions de stockage: température comprise entre -10 ° C et +50 ° C, humidité relative <70%.

Minimum Conditionnement: boîte (1 filtre)

Détails techniques

Afin d'assurer un haut niveau d'hygiène et d'augmenter la durée de vie du filtre, le matériau filtrant est plié sans utilisation de colles.

Chaque filtre est testé:

- test d'efficacité pour la protection contre la poussière
- résistance respiratoire et poids pour la protection contre les gaz (charbon)